

Paris, le 14 décembre 2015.

**CIRCULAIRE
CRSA, CRK, ASA, ASK**

N° PVF/12/15/187

**LICENCES / TITRES DE PARTICIPATION 2016 :
INFORMATIONS IMPORTANTES**

I. NOUVEAUTES EN MATIERE DE REGLEMENTATION DES LICENCES ET TITRES DE PARTICIPATION

Nous vous rappelons que toutes les informations utiles et importantes liées aux licences et titres de participation figurent dans le Guide des Clubs 2016, qui vous sera adressé prochainement.

Les textes de réglementation licence et titres de participation 2016 figurent, en attendant, sur le site FFSA, dans la rubrique VIE FEDERALE/LA LICENCE FFSA/TELECHARGEMENT.

Les modifications relatives aux conditions de délivrance, fonction, participation figurent en gras/italique, dans les parties de textes concernées.

Vous trouverez ci-après les nouveautés 2016 (circulaire recto/verso) :

**LES TARIFS DES LICENCES ET DES TITRES DE PARTICIPATION
N'AUGMENTENT PAS EN 2016.**

LICENCES PRATIQUANTS

• Modification des conditions de participation de la licence ICCB (Formule E)

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR " B " AUTO

CODE : ICCB

.../...

• Participation

Toutes les épreuves du calendrier FFSA.

- Dans le cadre des épreuves internationales, degré requis pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance compris entre 1kg/ch. et 2kg/ch. et pour les Championnats WTCC *et Formule E* de la FIA.

.../...

• **Précision de la dénomination de la licence ICCC et modification des conditions de participation**

Cette licence étant réservée au circuit, et afin de bien la différencier de l'Internationale Concurrent Conducteur Route, elle s'appelle désormais Internationale Concurrent Conducteur « C » **Circuit** Auto. Elle est accessible aux détenteurs d'une licence Internationale Concurrent Conducteur « D ».

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR " C " CIRCUIT AUTO

CODE : ICCC

• **Conditions de délivrance**

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile (fiche médicale de l'imprimé licence).
- avoir été titulaire de la licence nationale concurrent conducteur auto (NCC)

ou

- avoir été titulaire de la licence " B " internationale de la CIK

ou

- **avoir été titulaire de la licence internationale « D »**

Et avoir également participé de manière satisfaisante à au moins 5 courses pour voitures sur circuit reconnues par la FFSA, et ce, dans les deux ans précédant la demande.

.../...

• **Précision de la dénomination de la licence ICCCR**

Cette licence étant réservée à la route, et afin de bien la différencier de l'Internationale Concurrent Conducteur « C » Circuit Auto, elle s'appelle désormais Internationale Concurrent Conducteur « R » Route Auto.

• **Précision de la dénomination et modification des conditions d'âge de la licence ICCJ**

Cette licence étant réservée aux juniors en circuit, elle s'appelle désormais Internationale Concurrent Conducteur « C » Junior **Circuit** Auto.

La notion de 16 ans révolus au 1^{er} janvier a disparu.

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR " C " JUNIOR CIRCUIT AUTO

CODE : ICCJ

• **Conditions de délivrance**

- Etre âgé de 16 ans révolus, **date anniversaire faisant foi** (mais jamais au-delà de la fin de la 18^{ème} année).

.../...

• **Modification des conditions d'âge de la licence ICCCF4**

La notion de 16 ans révolus au 1^{er} janvier a disparu.

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR " C " F4

CODE : ICCCF4

• **Conditions de délivrance**

- Etre âgé de 16 ans révolus, **date anniversaire faisant foi** (mais jamais au-delà de la fin de la 22^{ème} année).

.../...

• **Création d'une licence Internationale Junior Auto (licence copilote)**

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR JUNIOR RALLYE AUTO

CODE : ICCJR

• **Conditions de délivrance**

- **Etre âgé de 16 ans révolus, date anniversaire faisant foi (mais jamais au-delà de la fin de la 18^{ème} année).**

- **Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile (fiche médicale de l'imprimé licence).**
 - **Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.**
 • **Participation**
 - **Tous les rallyes internationaux inscrits au calendrier FIA, uniquement comme copilote**
TARIF : 270 €
NB : cette licence ne permet en aucun cas de conduire un véhicule pendant le déroulement d'un rallye

• **Modification des conditions de participation de la licence NCC**

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR AUTO **CODE : NCC**
 .../...
 • **Participation**
 - Toutes les épreuves du calendrier FFSA (nationales et régionales) à l'exception des Championnats de France FFSA **GT et F4** pour lesquels une licence internationale est exigée.
 .../...

• **Modification des conditions de participation de la licence NCCT**

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR TERRE **CODE : NCCT**
 .../...
 • **Participation**
 - Toutes les épreuves régionales et nationales d'Auto-Cross, de Sprint Car **et de Rallycross Divisions 3 et 4 uniquement** du calendrier FFSA.
 - Toutes les épreuves nationales de Camion Cross du calendrier FFSA.
 - Toutes les épreuves nationales ou régionales SSV du calendrier FFSA.
 .../...

• **Modification des conditions de participation des licences NCK et NCCCK**

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR KARTING **CODE : NCK**
 .../...
 • **Participation**
 - Toutes les épreuves karting nationales du calendrier FFSA.
~~**Nota : pour participer à des épreuves karting se déroulant à l'étranger, les pilotes devront être obligatoirement titulaires d'une licence Internationale Concurrent Conducteur.**~~
 - Assistance technique d'un concurrent conducteur dans épreuve karting si 15 ans minimum.
 .../...

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR CADET KARTING **CODE : NCCCK**
 .../...
 • **Participation**
 - Toutes les épreuves karting nationales du calendrier FFSA dans la catégorie concernée.
~~**Toutes les épreuves karting NPEA (nationale à participation étrangère autorisée) se déroulant en France uniquement dans la catégorie concernée.**~~
~~**Nota : pour participer à des épreuves karting se déroulant à l'étranger, les pilotes devront être obligatoirement titulaires d'une licence Internationale Concurrent Conducteur « C » Junior Karting (ICCKJ).**~~
 .../...

• **Modification des conditions de participation de la licence RCCT**

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR TERRE	CODE : RCCT
.../...	
• Participation	
- A partir de 12 ans :	
- Toutes les épreuves de Sprint Car dans la catégorie Junior Sprint du calendrier FFSA et les épreuves du Trophée Andros Sprint Car Super Sprint pour les pilotes ayant 16 ans avant la fin de l'année en cours et classés dans les 18 premiers du Trophée de France de la catégorie Junior Sprint.	
- Les épreuves SSV sur glace dans la catégorie SSV Classe G : Monoplace 350 cm³ maximum, uniquement.	
- A partir de 16 ans : Toutes les épreuves du calendrier FFSA de Sprint Car dans les catégories Super Sprint et Maxi Sprint, de 2 CV Cross, de Camion Cross en catégorie camion léger, de Fol'car et de SSV régionales.	
.../...	

• **Création d'une licence Régionale Concurrent Conducteur Slalom**

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR SLALOM	CODE : RCCS
• Conditions de délivrance	
- Titulaire du permis de conduire.	
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile (fiche médicale de l'imprimé licence).	
• Participation	
- Tous les slaloms inscrits au calendrier régional de la FFSA.	
TARIF : 140 €	

LICENCES ENCADRANTS

• **Modification de la fonction de la licence EICOACPR**

INTER. COMMISSAIRE " A " CHEF DE POSTE ROUTE AUTO	CODE : EICOACPR
.../...	
• Fonction	
Chef de poste dans épreuve sur route. CRAC en régional, responsable CH, CP, point stop, parc.	
.../...	

• **Modification de la fonction de la licence EICOACPC**

INTER. COMMISSAIRE " A " CHEF DE POSTE CIRCUIT	CODE : EICOACPC
.../...	
• Fonction	
Chef de poste dans épreuve sur route et sur circuit auto.	
.../...	

• **Modification de la fonction et des conditions de renouvellement de la licence ENCSST**

La licence stagiaire ne sera désormais renouvelée qu'une seule fois.

NATIONALE STAGIAIRE OPTION COMMISSAIRE SPORTIF	CODE : ENCSST
.../...	
• Fonction	
Apprentissage des différentes fonctions de commissaire sportif (juge de fait, responsable de CH,	

responsable de l'apposition de la publicité, chargé des relations concurrents, membre d'un collège, **secrétaire de collège**, ...), sous la direction d'un commissaire sportif, dans épreuve auto et karting (sans possibilité de pouvoir siéger officiellement), ou apprentissage de la fonction de juge Drift stagiaire sous la direction d'un juge Drift, et ce, dans au moins 2 épreuves, avant de pouvoir passer l'examen.

• **Conditions de renouvellement**

~~Les licences stagiaires peuvent être renouvelées sans exigence de passage d'un examen à l'issue de la première année.~~

En cas d'échec à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur à l'issue de la **deuxième première** année, la licence pourra être renouvelée pour une seule année supplémentaire.

.../...

• **Modification des conditions de renouvellement de la licence END CST**

La licence stagiaire ne sera désormais renouvelée qu'une seule fois.

NATIONALE STAGIAIRE OPTION DIRECTEUR DE COURSE

CODE : END CST

.../...

• **Fonction**

Apprentissage de la fonction de directeur de course dans épreuve auto et/ou karting sous la responsabilité d'un directeur de course ou apprentissage de la fonction de directeur de course Drift stagiaire sous la direction d'un directeur de course Drift, et ce, dans au moins 2 épreuves, avant de pouvoir passer l'examen.

• **Conditions de renouvellement**

~~Les licences stagiaires peuvent être renouvelées sans exigence de passage d'un examen à l'issue de la première année.~~

En cas d'échec à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur à l'issue de la **deuxième première** année, la licence pourra être renouvelée pour une seule année supplémentaire.

.../...

• **Création d'une licence Nationale Directeur de Course Trial 4X4**

NATIONALE DIRECTEUR DE COURSE TRIAL 4X4

CODE : ENDCT4X4

• **Conditions de délivrance**

- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course.

- Avoir été reçu à l'examen.

• **Fonction**

- Directeur de course dans épreuve nationale Trial 4X4.

• **Conditions de renouvellement**

Participer à un séminaire en 2017.

TARIF : 120 €

• **Modification des conditions de délivrance et de la fonction des licences EIDCD, EIDCR, EIDCCA, EIDCCT**

INTER. DIRECTEUR DE COURSE DRAGSTER

CODE : EIDCD

• **Conditions de délivrance**

- Etre âgé de 18 ans minimum.

- Avoir été titulaire d'une licence internationale commissaire " A " chef de poste (route ou circuit) ou nationale stagiaire option directeur de course ou **internationale directeur de course route auto, circuit asphalte ou circuit terre.**

- Avoir été reçu à l'examen spécifique Dragster.

• **Fonction**

- Directeur de course dans épreuve dragster et accélération.

- Directeur de course adjoint dans épreuve ~~circuit asphalte et/ou circuit terre et/ou rallyes et/ou karting dragster et accélération.~~
- **Assistant à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint.**
.../...

INTER. DIRECTEUR DE COURSE ROUTE AUTO

CODE : EIDCR

• **Conditions de délivrance**
- Avoir été titulaire d'une licence internationale commissaire " A " chef de poste route ou nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course **circuit asphalte, circuit terre ou karting.**
- Avoir été reçu à l'examen.
• **Fonction**
- Directeur de course dans épreuve route auto.
- Directeur de course adjoint **ou directeur de course adjoint d'ES** dans épreuve ~~circuit asphalte et/ou circuit terre et/ou karting~~ route auto.
- **Assistant à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint.**
.../...

INTER. DIRECTEUR DE COURSE CIRCUIT ASPHALTE

CODE : EIDCCA

• **Conditions de délivrance**
- Avoir été titulaire d'une licence internationale commissaire " A " chef de poste circuit ou nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course route auto, **circuit terre** ou karting.
- Avoir été reçu à l'examen.
• **Fonction**
- Directeur de course dans épreuve auto circuit asphalte.
- Directeur de course adjoint dans épreuve auto ~~route et/ou circuit terre et/ou karting~~ **circuit asphalte.**
- **Assistant à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint.**
.../...

INTER. DIRECTEUR DE COURSE CIRCUIT TERRE

CODE : EIDCCT

• **Conditions de délivrance**
- Avoir été titulaire d'une licence internationale commissaire " A " chef de poste circuit ou nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course **route auto, circuit asphalte ou** karting.
- Avoir été reçu à l'examen.
• **Fonction**
- Directeur de course dans épreuve auto circuit terre.
- Directeur de course adjoint dans épreuve ~~circuit asphalte et/ou épreuve route et/ou karting auto~~ **circuit terre.**
- **Assistant à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint.**
.../...

TITRES DE PARTICIPATION

VEUILLEZ PRENDRE CONNAISSANCE D'UNE MODIFICATION MAJEURE CONCERNANT LA DELIVRANCE DE TITRES DE PARTICIPATION AU POINT II. NOUVEAUTES ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT CI-APRES

• **Modification des conditions de participation du TPRM**

REGIONAL MONTAGNE .../... • Participation - Valable pour une seule participation à une épreuve régionale Montagne du calendrier de la FFSA. - Participation uniquement aux groupes F2000 - N - FN - A - FA - FS - FC - GT de Série - VHC - Classic →Z. .../...	CODE : TPRM
---	--------------------

• **Modification des conditions de participation du TPRT**

REGIONAL TERRE .../... • Participation - A partir de 12 ans : Valable pour une seule participation à une épreuve de Sprint Car dans la catégorie Junior Sprint du calendrier FFSA ou une seule participation à une épreuve SSV sur glace dans la catégorie SSV Class G : Monoplace 350 cm³ maximum, uniquement. - A partir de 16 ans : Valable pour une seule participation à une épreuve de Sprint Car dans les catégories Super Sprint et Maxi Sprint, de 2 CV Cross, de Fol'Car, de SSV régionale ou de Rallycross en Formule de Promotion du calendrier FFSA. .../...	CODE : TPRT
--	--------------------

• **Modification des conditions de participation du TPNEJA**

NATIONAL ENTRAINEMENT JOURNEE AUTO .../... • Participation - Pratique du sport automobile sur circuits agréés par la FFSA et/ou la FIA non rattachés à une compétition, en entraînement uniquement et pour la durée d'une seule journée ou d'un stage de 3 jours maximum consécutifs. - Participation en RWYB (run libre) organisé en parallèle des courses d'accélération. .../...	CODE : TPNEJA
---	----------------------

• **Attestations de participation licences internationales**

Comme tous les ans, la délivrance des licences internationales « D », « C », « CR » et « B » est subordonnée à la fourniture préalable par le demandeur, d'une attestation de participation à des épreuves, auprès de son Comité Régional.

LE DEMANDEUR DOIT DESORMAIS IMPERATIVEMENT FOURNIR LA COPIE DU (DES) CLASSEMENT(S) DANS LES EPREUVES LISTEES.

Les documents types sont disponibles sur le site FFSA, dans la rubrique VIE FEDERALE/PRATIQUER/DOCUMENTS TYPES.

• **Demande d'autorisation pour participation à une épreuve nationale se déroulant à l'étranger**

Comme tous les ans, la participation à une épreuve nationale organisée à l'étranger est subordonnée à une demande d'autorisation préalable par le demandeur, auprès de son Comité Régional.

LE DEMANDEUR DOIT DESORMAIS IMPERATIVEMENT FOURNIR LE REGLEMENT DE(S) L'EPREUVE(S) A LAQUELLE (AUXQUELLES) IL SOUHAITE PARTICIPER.

Le document type est disponible sur le site FFSA, dans la rubrique VIE FEDERALE/PRATIQUER/DOCUMENTS TYPES.

II. NOUVEAUTES ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

CERTAINES CONDITIONS D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ONT CHANGE, AYANT DES CONSEQUENCES MAJEURES.

Vous trouverez ci-après les modifications en gras italique :

A / ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT DU LICENCIÉ ET DU TITULAIRE D'UN TITRE DE PARTICIPATION (CONTRAT AIG N° 4.091.607)

Tout licencié ou titulaire d'un titre de participation (*personne physique résidant en France de manière permanente ou de nationalité française résidant à l'étranger* - cf chapitre 1 de la notice d'information) bénéficie de la couverture "individuelle accident" souscrite par la FFSA auprès de la compagnie AIG Europe Limited, par l'intermédiaire du Cabinet AON.

ASSURANCES FRAIS MEDICAUX FRAIS DE TRAITEMENT en % du tarif de convention de la Sécurité Sociale <i>française</i> en complément du régime social <i>et de la complémentaire, et applicables aux régimes spéciaux</i> : frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation dans un hôpital public ou privé ou en clinique, de cure thermale, appareillage orthopédique. <i>Pour les frais de transport médicalisé</i>	150 % du tarif de convention du régime applicable – <i>pendant 365 jours maximum</i> <i>Maximum : 1 000 €</i>
---	--

A NOTER QU'EN CONSEQUENCE, IL NE PEUT ETRE DELIVRE UN TITRE DE PARTICIPATION A UN ETRANGER NON RESIDANT EN FRANCE, ET CE, JUSQU'A NOUVEL ORDRE.

Une réflexion est en effet actuellement en cours sur la création d'un titre de participation réservé aux étrangers et bénéficiant d'une couverture individuelle accident.

Nous vous invitons à prévenir vos licenciés et à lire très attentivement les notices d'information garanties de base et garanties complémentaires sur le site FFSA, VIE FEDERALE/LA LICENCE FFSA/INDIVIDUELLE ACCIDENT CONTRAT DE BASE et INDIVIDUELLE ACCIDENT GARANTIES COMPLEMENTAIRES.

III. MEDICAL

Nous nous permettons d'attirer à nouveau votre attention sur l'importance du respect du secret médical (cf Code de la santé publique - Article L.1110-4).

Le médecin examinateur, en charge de la visite médicale du licencié, doit **IMPERATIVEMENT** replier la partie « fiche médicale » sur elle-même et ne laisser apparaître que la partie « certificat médical » **dûment remplie et signée.**

L'association doit impérativement vérifier cet aspect avant envoi de la demande de licence au Service Licences.

Le licencié **devra garder une copie du certificat médical, en cas de perte de sa demande de licence, et ce, afin de ne pas être obligé de repasser sa visite médicale.**

IV. IMPRIME DE DEMANDE DE LICENCE ET BORDEREAU RECAPITULATIF D'ENVOI DES LICENCES ET TITRES DE PARTICIPATION

Le PDF interactif du bordereau a été envoyé à tous les Comités Régionaux et CRK début décembre, pour transfert à leurs associations respectives.

IMPORTANT : en raison d'une augmentation continue du téléchargement sur le site FFSA, **l'imprimé de demande de licence n'existe plus en format papier.**

Il est désormais dématérialisé et figure en **format PDF interactif** sur le site FFSA, dans la rubrique VIE FEDERALE/LA LICENCE FFSA/TELECHARGEMENT.

Nous vous remercions de recommander à vos licenciés de le remplir à l'écran, avant impression papier, et ce, pour un meilleur traitement des informations par le Service Licences.

Les modalités de demande de licence restent les mêmes.

V. GUIDE DES CLUBS 2016

Au même titre que l'imprimé de demande de licence, et pour la même raison, **les fascicules France Auto Spécial Règlements n'existent plus en format papier.**

Les licenciés sont invités à les télécharger sur le site FFSA, dans la rubrique REGLEMENTATION ET SECURITE.

En conséquence, le Guide des Clubs évolue encore en 2016.

La Réglementation Générale y sera incorporée, afin que vous ayez les informations relatives aux règlements suivants :

- Prescriptions Générales
- Réglementation Médicale
- Réglementation Disciplinaire
- Règlement du Tribunal d'Appel National
- Règlement Disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage
- Code Sportif International

Il vous sera envoyé courant janvier 2016.

Nous vous rappelons que toutes les informations importantes liées aux licences, assurances, médical et officiels figurent sur le nouveau site www.ffsa.org, dans les rubriques FFSA et VIE FEDERALE.

Nous vous souhaitons une excellente saison 2016 et vous remercions de bien vouloir communiquer ces informations à vos licenciés dans les meilleurs délais.